

Annexe pédagogique

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance 2023/2024

Version du 10/10/2023.

1. Objectifs.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de conduire les activités inhérentes au titulaire du Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance, soit :

- ✓ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages,
- ✓ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne,
- ✓ Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels,
- ✓ Exercer son activité en école maternelle,
- ✓ Exercer son activité en Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et en Accueil collectif de Mineurs (ACM),
- ✓ Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM).

2. Compétences visées.

Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance (niveau 3), est défini par l'arrêté du 22/02/2017, publié au journal officiel de la République Française du 13/04/ 2017.

Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel :

Compétences communes transversales :

- ✓ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte,
- ✓ Adopter une posture professionnelle adaptée,
- ✓ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
- ✓ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
- ✓ Organiser son action.

Compétences communes de réalisation :

- ✓ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ✓ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- ✓ Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- ✓ Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

Compétences spécifiques aux secteurs d'activité :

- ✓ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant,
- ✓ Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle,
- ✓ Négocier le cadre de l'accueil,
- ✓ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant,
- ✓ Elaborer des repas.

3. Intervenants.

- ✓ **Jennifer COURTIN** : Master en Economie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales – Formatrice CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Prépa Santé Social
- ✓ **Marie-Laure GENET** : Coach professionnelle certifiée (niveau 7) - Formatrice CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Prépa Santé Social
- ✓ **Isabelle DOUSSAUD** : Educatrice de Jeunes Enfants – Formatrice CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- ✓ **Jennifer MICHAUD** : Enseignante spécialisée - Responsable formation professionnelle continue et par apprentissage, Formatrice CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Prépa Santé Social, Formatrice CESF et DU Langue des Signes Française
- ✓

4. Durée et dates.

- ▶ Durée de la formation :
 - ✓ Modules Enseignement Professionnel : 420 heures de cours en Centre de Formation (possibilité de dispenses d'épreuves du CAP AEPE, cf tableau ci-joint)
 - ✓ Module Prévention Santé Environnement : 28 heures, obligatoire pour tous les candidats
 - ✓ Modules Enseignement Général : 56 heures en Centre de Formation (pour les candidats non titulaires d'un premier diplôme de type CAP ou BEP ou BAC) mis en place si nombre suffisant de candidats
 - ✓ Période de formation en milieu professionnel : 525 heures soit 15 semaines à temps plein.
- ▶ Dates de la formation : du Lundi 9 septembre 2024 au Vendredi 24 mai 2025. Les examens organisés par le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours auront lieu en mai/ juin 2025.
- ▶ Horaires des cours :
 - Modules Enseignement Professionnel : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h20 à 12h00 et de 13h00 à 16h20.
 - Module Enseignement Général : mercredi de 08h20 à 11h50.

5. Admission en formation.

- ▶ Formation ouverte à tous sous condition d'être majeur l'année de l'examen final et d'être titulaire d'un niveau scolaire équivalent à une fin de scolarité obligatoire.
- ▶ ***Formation accessible aux personnes en situation de handicap (adaptation du rythme, des modalités pédagogiques, de l'environnement de travail,...).***
Référent Handicap : Jennifer MICHAUD
- ▶ Le candidat est convoqué avant l'entrée en formation pour un entretien et un test de positionnement avec un formateur dispensant la formation avec :
 - ✓ Son dossier de candidature complété et les justificatifs de ses diplômes, formations et expériences professionnelles,

- ✓ Un test de positionnement permet d'évaluer les savoirs de base du candidat (exercices rédactionnels, QCM) et ses connaissances du domaine de la petite enfance,
 - ✓ Une fiche Bilan permettant de définir le parcours est complétée durant l'entretien.
- ▶ Groupe constitué de 20 stagiaires au maximum.

6. Méthodes pédagogiques.

- ▶ Les différentes notions de cours sont fondées sur les méthodes pédagogiques dites :
- ✓ Méthode active : réflexions et échanges à partir des connaissances du groupe, du vécu des stagiaires (expériences professionnelles et personnelles), recherches internet... pour amener l'apprenant à une réflexion sur les pratiques d'accompagnement de l'enfant,
 - ✓ Méthode participative : QCM, questions-réponses, études de cas, jeux de rôles,
 - ✓ Méthode interrogative : questionnaire pré établi en individuel puis mise en commun,
 - ✓ Méthode expositive et démonstrative : supports papier ou informatique, power-point, travaux pratiques, ateliers de mises en situation, pour faciliter la compréhension des stagiaires et la communication durant les séquences de formation.
- ▶ Fourniture d'un livret d'accueil et de formation par compétences permettant d'accompagner l'apprenant dans son projet de formation et de compiler les évaluations et appréciations des tuteurs de stage.
- ▶ Entraînement renforcé à l'examen terminal par organisation d'examens blancs.
- ▶ Entretiens individuels de coaching (Aide à la mobilité, garde enfant, remédiation, etc...).

7. Moyens pédagogiques.

Lieux :

OGEC d'Enseignement du Bassin Chartrain - Site du Lycée Franz Stock

2, rue des Fleurs - 28630 MIGNIERES

Tel : 02 37 26 46 07 Mail : ingrid.bernard@cneap.fr ou jennifer.michaud@cneap.fr

N° Siret : 751 612 805 00042

Enregistré sous le n° 24 28 01555 28 auprès du Préfet de la Région Centre Val de Loire

Locaux : Voir présentation des locaux à la fin de ce dossier.

8. Contenu.

BLOC 1 – Accompagner le développement du jeune enfant – 168 heures

MOD 1 : Recueillir les informations et s’informer sur les éléments du contexte.

Cadre de son intervention, se situer en tant que professionnel. Degré de développement et d’autonomie de l’enfant. Ressources et contraintes de son intervention.

MOD 2 : Adopter une posture professionnelle adaptée.

Dimensions éthiques et déontologiques de son intervention. Dimension santé et sécurité au travail. Autoévaluer son intervention.

MOD 3 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l’activité libre et à l’expérimentation de la singularité de l’enfant.

Adapter et aménager un espace favorable à l’activité libre pour l’enfant.

MOD 4 : Mettre en œuvre des activités d’éveil en tenant compte de la singularité de l’enfant.

Préparer et animer une activité d’éveil.

MOD 5 : Réaliser les soins du quotidien et accompagner l’enfant dans ses apprentissages.

Soins liés à l’hygiène corporelle et au confort de l’enfant, soins liés à l’alimentation, soins liés à l’élimination, soins liés au sommeil.

MOD 6 : Appliquer les protocoles liés à la santé de l’enfant.

Signes d’altération de la santé et du comportement (maladie, malaise, maltraitance), protocoles d’urgence, protocole d’accueil individualisé (PAI). Formation premiers secours PSC1.

BLOC 2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF – 70 heures

MOD 7 : Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l’enfant.

Communiquer avec l’enfant de manière appropriée, participer à l’acquisition du langage.

MOD 8 : Coopérer avec les acteurs concernés pour un accompagnement cohérent.

Adapter sa communication avec la famille selon le projet d’accueil, inscrire son travail au sein d’une équipe pluri professionnelle.

MOD 9 : Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.

Installation et remise en état d’un espace, participer à la réalisation d’une activité pédagogique, participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques.

MOD 10 : Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

Techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et décontamination des locaux collectifs et des équipements. Entretien des locaux pendant les vacances scolaires.

BLOC 3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL – 126 heures

MOD 11 : Organiser son action.

Elaborer un plan de travail, planifier ses activités, s'adapter à une situation imprévue. Gérer les stocks.

MOD 12 : Négocier le cadre de l'accueil.

Identifier les attentes des parents. Présenter son projet d'accueil. Elaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil.

MOD 13 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.

Techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements.

MOD 14 : Elaborer des repas.

Concevoir, préparer et servir des repas en milieu familial.

BLOC 4 - PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT – 28 heures

- ✓ L'individu et sa santé.
- ✓ L'individu dans ses actes de consommation.
- ✓ L'individu dans son parcours professionnel.
- ✓ L'individu dans son environnement professionnel.

BLOC 5 – TUTORAT ENSEIGNEMENT GENERAL – 56 heures

Les candidats déjà titulaires d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) du ministère de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture, d'un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), ou d'un baccalauréat (liste non exhaustive) sont **dispensés des épreuves générales** (français et histoire-géographie-éducation civique, mathématiques-sciences physiques et chimiques) du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

MOD EG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique.

Français :

- ✓ Notions grammaticales : cohérence du discours, cohérence grammaticale et lexicale
- ✓ Activités d'expression orale : apprentissage de la voix, écoute et prise en compte de la parole de l'autre, affirmation de soi dans le groupe, échange et action orale
- ✓ Activités d'expression écrite : rédiger un texte fonctionnel, un écrit, un dialogue, une description ou un portrait, un texte argumentatif
- ✓ Problématiques et pratiques de lecture : lectures cursives, lectures analytiques ou méthodiques, contextualisation

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique :

- ✓ Voyages et découvertes, XVIème-XVIIIème siècle
- ✓ Etre ouvrier en France du XIXème au XXIème siècle
- ✓ La République en France
- ✓ Guerre et conflits en Europe au XXème siècle
- ✓ Le développement inégal
- ✓ Nourrir les hommes
- ✓ Les sociétés face aux risques
- ✓ Mondialisation et diversité culturelle

MOD EG2 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques.

Mathématiques :

- ✓ Calcul numérique – Repérage – Proportionnalité - Situation du 1^{er} degré
- ✓ Statistiques - Notion de chance - Probabilité
- ✓ Géométrie plane - Géométrie dans l'espace - Propriétés

Sciences :

- ✓ Electricité – Chimie - Mécanique - Thermométrie

9. Evaluations.

▶ Evaluations formatives des compétences des apprenants :

- ✓ Evaluations en cours de formation par des mises en situation professionnelles afin de vérifier que les stagiaires intègrent correctement le contenu des cours.
- ✓ Evaluation des stagiaires pendant les périodes de stage en milieu professionnel reportées dans le livret de formation. Un suivi du formateur référent est assuré soit par l'intermédiaire d'appels téléphoniques soit par une visite sur le lieu de stage.
- ✓ Examens blancs positionnés pour évaluer les candidats dans les conditions de l'examen final.

▶ Evaluations certificatives :

- ✓ Les épreuves sont les suivantes :
 - EP1 Accompagner le développement du jeune enfant : oral de 25 minutes ayant pour support deux fiches activités réalisées en PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) auprès d'enfants de 0/3 ans
 - EP2 Exercer son activité en accueil collectif : écrit de 1h30
 - EP3 Exercer son activité en accueil individuel : préparation d'un projet d'accueil en 1h30 puis oral de 25 minutes sur le projet élaboré
 - EG1 Français (écrit de 2h + oral de 10 minutes) + Histoire Géographie (oral de 15 minutes)
 - EG2 Mathématiques Physique-Chimie (écrit de 1h30)
 - EG4 Prévention Santé Environnement : écrit de 1h
- ✓ Les candidats ajournés peuvent, sur demande, conserver et reporter sur chacune des sessions ultérieures, sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues s'ils se présentent de nouveau à la même spécialité.

- ▶ Evaluations de la formation :
 - ✓ Bilan intermédiaire (à mi-formation) et bilan final (sur la dernière semaine de formation) réalisés afin d'échanger avec le stagiaire sur son vécu en formation, sur ses remarques et questionnements. Si nécessaire, des entretiens sont mis en place avec l'apprenant, à son initiative ou à celle des formateurs.
 - ✓ Attestation individuelle d'entrée en formation remise à l'apprenant le premier jour de formation. Tout comme une attestation de fin de formation lui est remise le dernier jour de formation.
 - ✓ Afin de mesurer la satisfaction des apprenants, une enquête est réalisée en fin d'action. Celle-ci permet de prendre en compte le degré de satisfaction des stagiaires concernant : le cadre de travail, les formateurs, la formation et de recueillir leur vision des points forts et points faibles de l'action et leurs propositions d'améliorations.

- ✓ Des enquêtes post-formation sont réalisées auprès des stagiaires, à 6 mois et 12 mois, afin de vérifier l'adéquation entre la formation et les exigences du monde professionnel et évaluer le taux de retour à l'emploi.

SALLES DE COURS

Salles de cours de 50 m² situées à l'étage du bâtiment accueil (accessibles par ascenseur pour les personnes à mobilité réduite) équipées d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur.

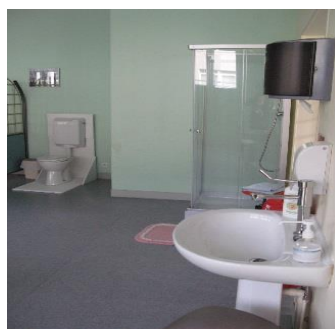
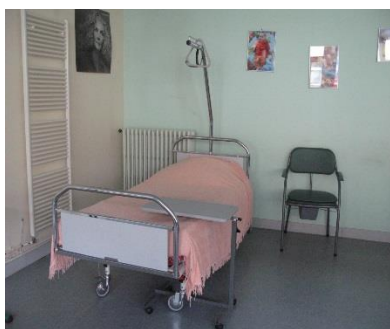


APPARTEMENT PEDAGOGIQUE DE 90 M² pour la pratique (soins, entretien)

Espace cuisine entièrement équipé pour la préparation des repas, coin salon, chambre enfant.



Chambre adulte, salle d'eau adulte avec coin wc et salle de bain enfant.



CUISINE PEDAGOGIQUE avec 10 postes de travail



SALLES RESSOURCES :

Centre de documentation et d'information (CDI).

